

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 3 septembre 2024: «Pour la création d'un service de cafétéria au cycle de l'Aubépine».

18 février 2024

Rapport de M^{me} Fabienne Beaud.

Cette pétition a été renvoyée à la commission des pétitions lors de la séance plénière du Conseil municipal du 3 septembre 2024. La commission s'est réunie le 9 septembre 2024, sous la présidence de M^{me} Fabienne Aubry-Conne. Les notes de séances ont été prises par M^{me} Nora de Riedmatten, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 9 septembre 2024

Audition de M^{me} Liset Regueiro, enseignante d'histoire et citoyenneté, accompagnée par les élèves signataires, Maïa Pierret, Zoya Hatlanek, Alice Gaye, Aïda Nerfin Bergoni, Thaïs de Galzain et Anna-Milena Marin

Maïa Pierret affirme qu'ils ont créé cette pétition afin de résoudre un problème majeur au sein de leur école. Ils sont insatisfaits qu'il n'y ait pas de cafétéria. Par ailleurs, tous les élèves n'ont pas le temps de rentrer manger à la maison et il devient ainsi difficile de consommer un repas dans de bonnes conditions. Manger dans un restaurant, se rendre dans un supermarché ou amener un repas est une solution coûteuse et peu pratique, pouvant éventuellement engendrer des retards l'après-midi. Une petite salle, le Sans souci, est présente dans leur cycle d'orientation. Parfois, des élèves cuisinent des repas, mais ce dispositif ne convient pas à tout le monde.

Zoya Hatlanek souligne le fait qu'un projet en phase test propose actuellement des repas à 5 francs le lundi, le mardi et le vendredi. Cela a lieu dans un espace près de Plainpalais, sur réservation, le mardi. Au Sans souci, l'accueil des élèves est garanti tous les jours aux heures de midi, sauf le mercredi. Ils voudraient qu'un service de cafétéria avec de la restauration soit mis en place. Les avantages à long terme seraient de créer un espace convivial, de favoriser la cohésion entre les élèves et le corps enseignant, d'améliorer l'apprentissage, de diminuer les retards l'après-midi et de n'être plus contraints de manger à l'extérieur.

Alice Gaye indique qu'ils comptent sur le soutien de la commission et qu'ils les remercient pour leur écoute.

Question des commissaires

Un commissaire les remercie pour la présentation. Il affirme être un ancien élève du cycle d'orientation et il aurait bien aimé qu'il y ait une cafétéria à son époque. Il demande s'ils comptent envoyer leur demande au Grand Conseil, car ils n'ont pas vraiment de compétence pour agir.

M^{me} Liset Regueiro répond qu'ils n'y ont pas encore pensé, mais qu'ils voulaient d'abord savoir quelles étaient leurs possibilités d'action. Ils sont conscients qu'il y aurait deux compétences qui entreraient en jeu. Une partie concerne la Ville, alors qu'une autre est cantonale. Elle indique que s'ils devaient obtenir le soutien de la part de la Ville de Genève, ils pourraient envisager d'agir aux autres niveaux par la suite.

La présidente demande s'ils voudraient une cafétéria gérée par des privés au sein du cycle d'orientation.

M^{me} Liset Regueiro répond qu'ils n'ont pas encore pris de contacts. La direction de l'établissement fait, pour le moment, des efforts pour accueillir les élèves qui ne peuvent vraiment pas rentrer à la maison. Elle a trois classes d'accueil et une classe d'alphabétisation avec des élèves ne pouvant pas rentrer aux heures de midi. Pour les élèves venant de loin, elle avait essayé d'agir auprès des transports publics genevois (TPG). L'établissement prépare un projet pour offrir un repas à moindre coût, mais il reste encore beaucoup de questions à traiter, parmi lesquelles se trouvent la confection des repas, la surveillance et le fait qu'il n'y ait qu'une vingtaine de places d'accueil. Ils voudraient avoir une cafétéria, car il est essentiel qu'il y ait des moments informels pour le personnel et que les élèves puissent manger plus sainement. Actuellement, ils encouragent les élèves à aller manger ensemble dans les environs.

La présidente demande s'il serait envisageable d'aller manger dans des locaux de l'école de la Roseaie.

M^{me} Liset Regueiro répond que le système de l'école de la Roseaie est différent et qu'il ne serait pas possible de mélanger les élèves des deux établissements.

Aïda Nerfin Bergoni dit que parfois des enseignants devaient partir du cycle avec des groupes d'élèves en raison du manque d'espace.

Thaïs de Galzain affirme qu'ils ne se mélangeraient pas avec les élèves de l'école primaire. Elle ajoute qu'en primaire le moment du déjeuner au parascolaire est l'un des meilleurs moments de la journée, car tout le monde se raconte sa journée et les élèves peuvent notamment s'aider pour travailler.

Une commissaire a été très touchée par leur demande. Il y a plus de trente ans, elle travaillait dans un cycle d'orientation au sein duquel il n'y avait pas de cantine. A l'époque, on lui avait répondu que les mamans pouvaient faire à manger pour les enfants. Ensuite, elle a pu travailler dans d'autres cycles où les assistants sociaux bricolaient des coins pour que les élèves puissent manger ensemble. Une de ses petites-filles, qui fréquente le cycle des Grandes-Communes, n'a pas mangé les premiers jours d'école, car elle ne savait pas où étaient les magasins. Elle les remercie donc pour la pétition. Elle demande si des cafétérias existent dans d'autres cycles.

M^{me} Liset Regueiro répond affirmativement. Elle indique qu'il y en a une au cycle de Cayla, à la Gradelle et à Bois-Caran, par exemple. Même si la volonté est bonne et la qualité est présente, à long terme, s'il devait y avoir une cafétéria, l'on gagnerait en qualité.

Un commissaire indique que M^{me} Kitsos pourrait agir. L'étude de l'aménagement d'un réfectoire afin d'accueillir les élèves sera réalisée. Il pense qu'ils prendront une décision et il demande s'ils peuvent envoyer une question à M^{me} Kitsos concernant le réfectoire pour le futur accueil de la cantine.

M^{me} Liset Regueiro est convaincue qu'ils seront soutenus et que s'ils doivent faire la demande, ils l'envisageront.

Une commissaire souhaite savoir s'ils enverraient leur demande directement au département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) et au Grand Conseil dans l'hypothèse où ils en auraient la possibilité. Puis, elle demande s'ils ont évalué la possibilité d'avoir un food truck devant le cycle.

M^{me} Liset Regueiro indique ne pas pouvoir prendre la décision toute seule. Lors de leurs actions, ils ont dû passer par la direction de l'établissement. Elle devrait voir avec les instances participatives pour continuer le travail. Le but n'était pas de faire un exercice juste pour commencer. Les élèves savent qu'elles vont bientôt quitter le cycle et que le projet sera réalisé pour les générations futures. Les élèves ont au moins la chance d'avoir un peu d'espace utilisable en tant que cour de récréation. Elle ne pense pas qu'installer un food truck, qui enlèverait plus de place au niveau de la cour de récréation, serait une solution envisageable.

Anna-Milena Marin demande quels seraient les prix si un food truck devait être installé.

La commissaire répond que les prix seraient à négocier avec la Ville.

Thaïs de Galzain est d'avis qu'il n'est pas très sain de manger des tacos ou des pizzas chaque jour.

M^{me} Liset Regueiro estime qu'une solution est toujours bienvenue. Ils doivent réfléchir aux solutions proposées.

Une commissaire les remercie pour la présentation et elle demande s'ils ont pu identifier un endroit pour l'installation d'une cafétéria.

M^{me} Liset Regueiro pense qu'il y aurait de la place, mais que cela ne relève pas de sa compétence. Elle y a réfléchi et a trouvé une solution. Le cycle de l'Aubépine a quatre grandes allées, dont deux qui sont de face. C'est dans le bâtiment A que se trouve le Sans souci, au rez-de-chaussée, à un endroit accessible par tout le monde. L'idéal serait d'utiliser toute l'aile, mais il y a des salles sèches qui devraient être déplacées si une cafétéria devait y être installée. Elle pense qu'il faudrait prolonger le Sans Souci et y faire une cafétéria.

La commissaire demande s'ils veulent une cafétéria se limitant à l'offre de boissons.

M^{me} Liset Regueiro répond qu'ils souhaitent un restaurant scolaire avec des prix comme ceux pratiqués dans les autres établissements.

Un commissaire les remercie pour les informations. En tant qu'enseignant dans le post obligatoire, il demande s'il y a vraiment des problèmes d'arrivées tardives.

Anna-Milena Marin explique qu'elle n'a pratiquement toujours qu'une heure pour manger et qu'elle n'a donc pas le temps de rentrer chez elle. Elle est souvent obligée de manger des pizzas, sinon elle risque d'arriver en retard.

Maïa Pierret s'était rendue l'année dernière dans un lieu où des repas à 5 francs sont offerts, mais, lorsqu'elle était arrivée, tous les repas avaient déjà été vendus. Ainsi, ses amis et elle avaient dû trouver une solution pour le même prix.

Aïda Nerfin Bergoni indique qu'elle n'a pas de problème à rentrer manger chez elle, mais que certains de ses camarades arrivent souvent en retard après la pause de midi en raison du manque de temps qu'ils ont à disposition.

Le commissaire affirme que les repas nécessitent un certain contenu. Il s'intéresse au semestre d'éducation nutritionnelle de la 9^e année du cycle d'orientation. Il demande s'il n'y aurait pas un moyen de travailler avec le personnel enseignant pour que les élèves apprennent à se confectionner un repas adéquat.

M^{me} Liset Regueiro répond que les cours d'éducation nutritionnelle sont dispensés en demi-groupe. Ces cours leur apprennent les bases, mais cela reste limité.

Anna-Milena Marin trouve que c'était une bonne idée d'avoir un cours d'éducation nutritionnelle. Toutefois, se préparer un pique-nique tous les jours nécessite pas mal d'organisation de la part des élèves.

Zoya Hatlanek est d'avis qu'ils essaient de leur apprendre plusieurs types de repas, mais que le problème du pique-nique est le temps de préparation.

Thaïs de Galzain insiste sur le temps qu'ils devraient investir dans la préparation d'un pique-nique et qu'ils ont des évaluations à préparer.

Aïda Nerfin Bergoni affirme que, lors du cours d'éducation nutritionnelle, ils pouvaient profiter des repas qu'ils cuisinaient. Cependant, ils préparaient souvent des sucreries qu'ils ne pouvaient pas manger comme repas.

Un parent d'élève intervient afin de dire que le passage entre l'école primaire et le cycle d'orientation est assez déstabilisant pour les parents. Il soulève le fait que la période du cycle d'orientation est une période où un lien entre les élèves est très important.

Zoya Hatlanek indique que, lors des cours d'éducation nutritionnelle, pas mal de gens prenaient ce qu'ils avaient fait à manger. Cette situation avait amené le professeur à augmenter les quantités d'aliments cuisinés.

M^{me} Liset Regueiro complète en disant que le budget à disposition n'est cependant pas énorme et que les quantités cuisinées risquaient de ne pas être suffisantes pour le repas des élèves.

Une commissaire fait part d'une réflexion. Elle affirme avoir été émerveillée par l'organisation des pays scandinaves. Ces pays ont un système avec une boîte de déjeuner. Elle a constaté que les personnes étaient amenées à créer du temps pour la préparation de leur nourriture. Au Danemark, il fait déjà nuit à 16 heures, donc ils ont intérêt à faire une pause de midi plus courte. Ils amènent ainsi leur repas à l'école et ils le mangent de manière conviviale dans un espace prévu à cet effet.

Prises de position et vote

Le Centre propose de poser une question à M^{me} Kitsos pour savoir si la compétence serait celle de la Ville.

Les socialistes ont déjà posé la question au département qui lui a répondu que la compétence est celle du DIP. Il trouve dommage de faire des auditions pour apprendre qu'ils ne peuvent rien faire. Ils aimeraient toutefois soutenir la pétition.

L'Union démocratique du centre affirme qu'en raison d'un manque de compétence, un renvoi au Conseil administratif serait une solution envisageable. Les membres du Conseil administratif pourraient ensuite faire suivre à leurs homologues au niveau du Canton.

Le Mouvement citoyen genevois propose de renvoyer la pétition au Conseil administratif.

Les Verts estiment que ce serait opportun d'envoyer l'objet au Conseil administratif pour qu'il s'adresse au Grand Conseil.

Le Centre est aussi en faveur du renvoi au Conseil administratif.

Ensemble à gauche suggère que le Conseil administratif prenne langue avec les départements concernés.

Le renvoi de la pétition P-521 au Conseil administratif est accepté à la majorité des membres présents, soit par 10 oui (1 EàG, 2 S, 3 Ve, 2 LC, 1 UDC, 1 MCG) et 2 abstentions (PLR)

Annexe: pétition P-521

P-521

Cycle d'Orientation de l'Aubépine
Liset Regueiro

Rue de l'Aubépine, 21

Conseil municipal de la ville de GE
Service du Conseil municipal
Rue de la Coulouvrenière, 44
1204 Genève

Genève le, 28 juin 2024

À l'attention de Mme Joëlle Bertossa et de M. Christian Zaugg

Chère et cher membres du Conseil Municipal de la Ville de Genève,

Le 13 octobre 2023, durant la semaine de la démocratie, vous avez participé, au CO de l'Aubépine, à un atelier engage.ch, proposé par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes. Cet atelier devait permettre aux élèves de rencontrer des élus de leur ville et de découvrir les processus et les institutions politiques de la commune.

J'ai participé à l'atelier en tant qu'enseignante d'Histoire, avec deux classes de 11^e de la section Littéraire-Scientifique de notre établissement

Les discussions avaient permis, rappelez-vous, de faire ressortir plusieurs propositions concrètes des élèves qui pouvaient, selon vos propres encouragements, faire l'objet de pétitions.

En séance avec le groupe des disciplines Histoire et Citoyenneté et la responsable de la discipline de Français, nous avons décidé d'adresser une demande de collaboration aux enseignants et enseignantes de Français pour le travail de rédaction d'une pétition.

Trois professeurs de français ont pris en charge avec leur classe la rédaction d'une pétition. Une fois le travail de rédaction terminé, les pétitions ont été présentées, à travers les instances participatives des élèves, au reste des classes du CO de l'Aubépine. Les élèves ont récolté les signatures et nous avons aujourd'hui la possibilité de vous les remettre.

Les trois sujets des pétitions sont :

1. **La sécurisation de la piste cyclable entre la rue de Carouge et la rue de la Roseraie.**
2. La modification des horaires TPG, qui sera adressée aux TPG et à l'ATE.
3. **Un service de repas au cycle de l'Aubépine, une cafétéria permettant l'augmentation de la capacité d'accueil pendant les pauses de midi, qui pourraient alors être réduites.**

Vous trouverez ci-joint les textes et les signatures de deux pétitions, celle en lien avec la piste cyclable et l'autre en lien avec la mise en place d'une cantine.

Il vous incombe maintenant, chère Mme Bertossa, cher M. Zaugg, de réceptionner le travail des élèves de l'Aubépine et de donner une suite à cette belle expression citoyenne de nos jeunes. Voudrez-vous bien répondre aux instances participatives des élèves et faire suivre ces pétitions à qui de droit ? Je reste à votre disposition pour transmettre vos communications aux élèves.

Dans l'attente de votre réponse, je vous adresse, chère et cher membres du Conseil municipal, mes salutations citoyennes.

Liset Regueiro

Enseignante d'Histoire, Citoyenneté et Médias Images au CO Aubépine.

Présidente du groupe des disciplines Histoire et Citoyenneté du CO.

À l'attention de Madame Joëlle Bertossa et de Monsieur Christian Zaugg,

Genève, le 15 février 2024

Concerne : demande de création d'un service de cafétéria dans notre école

Madame la conseillère municipale, Monsieur le conseiller municipal,

Nous sommes les élèves de la classe 1131 du cycle d'orientation de l'Aubépine. Nous souhaitons résoudre un problème majeur au sein de notre école. Nous exprimons cette préoccupation au nom des signataires de ce texte.

Etant donné qu'il manque une cafétéria dans l'école, de nombreux élèves de l'Aubépine ne disposent pas du temps suffisant pour rentrer chez eux pendant la pause de midi et ne sont pas en mesure de manger un repas digne de ce nom ou dans de bonnes conditions.

Par conséquent, la plupart de ces élèves se dirigent vers des restaurants, supermarchés ou apportent un repas de chez eux ; cela s'avère coûteux, peu pratique, et contribue au retard des élèves aux cours de l'après-midi, lorsqu'un long trajet est effectué pendant la pause de midi.

Bien qu'il existe une petite salle à l'Aubépine, nommée le *Sans souci*, où des repas sont parfois cuisinés par les élèves de l'*espace relais*, ce dispositif ne convient que pour une vingtaine de personnes et de manière occasionnelle.

Notre requête est la mise en place d'un service de repas adapté à nos besoins, sous la forme d'une cafétéria pour le cycle de l'Aubépine.

De plus, ce service serait bénéfique à long terme pour l'ensemble de la communauté scolaire. Nous croyons fermement qu'une cafétéria créera un espace convivial qui favorisera la cohésion entre les élèves et entre les enseignants. Ce service pourra s'avérer bénéfique pour notre apprentissage, notamment car les retards l'après-midi diminueront, et que les élèves ne seront plus contraints de manger à l'extérieur par leurs propres moyens.

Nous sommes convaincus que la mise en place de ce service représenterait une avancée significative pour le bon fonctionnement du cycle, sa convivialité, et qu'elle contribuerait à résoudre un problème majeur. C'est pourquoi nous comptons sur votre soutien.

Nous vous remercions sincèrement pour votre compréhension et votre attention.

Les élèves de la classe 1131,
C.O. de l'Aubépine